

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Saint-Hyacinthe, tenue à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, le lundi 16 décembre 2024, à 20 heures.

Sont présents :

Monsieur le maire André Beauregard

Mesdames les conseillères Mélanie Bédard, Annie Pelletier et Claire Gagné, messieurs les conseillers Donald Côté, Pierre Thériault, Bernard Barré, David-Olivier Huard, Guylain Coulombe, David Bousquet, Jeannot Caron et André Arpin

Sont également présents :

Madame Chantal Frigon, directrice générale, et Me André Cordeau, greffier par intérim

L'avis de convocation ayant été dûment signifié à tous les membres du Conseil, la séance est régulièrement ouverte.

De plus, concernant la tenue de la présente séance extraordinaire, avis public fut donné sur le site Internet de la Ville en date du 3 décembre 2024.

Première période de questions

Le Conseil procède à la première période de questions à l'intention des personnes présentes et répond aux questions reçues sur le site Internet de la Ville de Saint-Hyacinthe portant exclusivement sur le budget pour l'exercice financier 2025.

Période d'information

Le Conseil procède à la période d'information réservée à l'intention des membres du Conseil.

Résolution 24-793

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par David-Olivier Huard
Appuyé par Claire Gagné

Et résolu ce qui suit :

- D'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité



BUDGET 2025 – PRÉSENTATION PAR LE MAIRE

Monsieur le maire André Beauregard fournit aux citoyens des informations concernant le budget pour l'exercice financier 2025.

Résolution 24-794

Budget 2025 – Adoption

CONSIDÉRANT la présentation faite préalablement du budget pour l'exercice financier 2025 par monsieur le maire André Beauregard;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Arpin
Appuyé par Annie Pelletier

Et résolu ce qui suit :

- De déposer et d'adopter le budget pour l'exercice financier 2025, tel qu'il apparaît au document intitulé *Prévisions budgétaires 2025*, et résumé comme suit :

REVENUS

- Taxes	113 430 890 \$
- Paiements tenant lieu de taxes	9 946 937 \$
- Transferts	6 771 105 \$
- Services rendus	15 501 778 \$
- Imposition de droits	6 034 400 \$
- Amendes et pénalités	1 856 950 \$
- Intérêts	1 810 739 \$
- Autres revenus	233 000 \$

IMMOBILISATIONS

- Produits de cession	50 000 \$
-----------------------	-----------

FINANCEMENT

- Financement à long terme des activités de fonctionnement	286 138 \$
--	------------

AFFECTATIONS

- Surplus accumulés	0 \$
- Surplus accumulés affectés	248 001 \$
- Réserves financières et fonds réservés	430 062 \$
- Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	0 \$

TOTAL DES REVENUS, FINANCEMENT ET AFFECTATIONS	156 600 000 \$
---	-----------------------

CHARGES (incluant amortissement)

- Administration générale	18 862 744 \$
- Sécurité publique	24 076 351 \$
- Transport	28 390 382 \$
- Hygiène du milieu	35 052 917 \$
- Santé et bien-être	2 050 041 \$



- Aménagement, urbanisme et développement	10 068 134 \$
- Loisirs et culture	30 510 477 \$
- Frais de financement	<u>8 369 839 \$</u>
	157 380 885 \$
<u>AMORTISSEMENT</u>	-26 457 722 \$
<u>FINANCEMENT</u>	
- Remboursement de la dette à long terme	6 576 674 \$
<u>AFFECTATIONS</u>	
- Activités d'investissement	14 280 957 \$
- Affectation des surplus	89 511 \$
- Réserves financières et fonds réservés	4 723 414 \$
- Placements	6 281 \$
TOTAL DES CHARGES, FINANCEMENT ET AFFECTATIONS	156 600 000 \$

Suivant la présente adoption du budget pour l'exercice financier 2025, un document explicatif sera publié dans un journal local diffusé sur le territoire de la municipalité, le tout conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) et au paragraphe 8 de l'article 263 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, c. F-2.1).

Le vote est demandé sur cette proposition :

Votes pour : André Arpin, Annie Pelletier, Guylain Coulombe, Mélanie Bédard, Claire Gagné, Pierre Thériault, David-Olivier Huard, Donald Côté, Jeannot Caron et Bernard Barré

Vote contre : David Bousquet

Adoptée à la majorité

Seconde période de questions

Le Conseil procède à la seconde période de questions à l'intention des personnes présentes et répond aux questions reçues sur le site Internet de la Ville de Saint-Hyacinthe portant exclusivement sur le budget pour l'exercice financier 2025.

Résolution 24-795

Levée de la séance

Il est proposé par David Bousquet
Appuyé par Guylain Coulombe

Et résolu ce qui suit :

- De déclarer la levée de la séance à 21 h 28.

Adoptée à l'unanimité